

# Arrestation de dirigeants syndicaux au Belarus

mercredi 20 avril 2022, par [Arthur Svenssons Foundation](#) (Date de rédaction antérieure : 20 avril 2022).

**La répression contre les syndicats libres en Biélorussie s'est sérieusement intensifiée. Hier, 19 avril, la direction de la confédération du Congrès biélorusse des syndicats démocratiques (BKDP) a été arrêtée : le président Aliaksandr Yarashuk et le vice-président Siarhei Antusevich du BKDP, ainsi que le président du syndicat libre biélorusse (SPB), Mikalaj Sharakh.**

Ces arrestations interviennent alors que le BKDP a exprimé une forte opposition à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et que l'un de ses syndicats, le syndicat belarus des travailleurs de l'industrie radioélectronique (REP), a été considéré au début du mois par le régime comme une organisation « extrémiste ».

Une perquisition dans le bureau du BKDP à Minsk a eu lieu aujourd'hui par le KGB. Des perquisitions ont eu lieu aux domiciles de Yarashuk et Antusevich. Des ordinateurs, des cartes flash, des documents personnels, des passeports, des cartes bancaires leur appartenant et appartenant aux membres de leur famille, des cartes SIM d'opérateurs mobiles étrangers, des drapeaux de syndicat, tout ce qui porte des rubans blanc-rouge-blanc [symbole de l'opposition réprimée], des tasses, des drapeaux, des symboles, des tracts et même des livres. Les téléphones portables de tous les employés du bureau du BKDP : avocat, secrétaire international et responsable de l'équipe média ont mis hors d'état de fonctionner. L'une des employées du bureau a été emmenée pour interrogatoire après la fouille de son appartement.

Le président du Syndicat libre biélorusse (SPB), Mikalaj Sharakh, a également été arrêté alors qu'il se rendait à vélo à une audience du tribunal de Polotsk, et sa maison et son appartement ont été fouillés. [...]

Le Belarus est considéré comme l'un des pires pays au monde pour la violation des droits des travailleurs. Depuis de nombreuses années, les organisations de défense des droits de l'homme expriment leur profonde inquiétude quant aux violations des droits de l'homme dans le pays : « disparitions », violences policières et absence de liberté d'expression et d'association. Malgré les tentatives du régime de Loukachenko de prendre le contrôle des syndicats indépendants et d'entraver leur développement, l'organisation et l'activité régulière des syndicats, ceux-ci n'ont jamais baissé les bras et ont continué leurs activités pour leurs membres.

En lien avec l'élection présidentielle de l'automne 2020, dont le résultat a manifestement été falsifié, la situation dans le pays s'est encore détériorée. Toutes les formes d'opposition ont été réprimées par une forte brutalité policière, des emprisonnements et des harcèlements. Le mouvement syndical indépendant est intervenu très tôt central dans la lutte contre la fraude du résultat des élections et la lutte pour la démocratie. Il y a eu une vague de grèves, d'actions et de manifestations exigeant l'annulation des résultats des élections et la libération de tous les prisonniers politiques.

Les grèves et les manifestations qui ont suivi ont subi la terreur, les arrestations massives et la torture. Un certain nombre de représentants et de militants syndicaux ont été licenciés, et beaucoup ont été emprisonnés ou contraints de fuir le pays. Des bureaux syndicaux ont été perquisitionnés et fermés.

En août dernier, les autorités ont ordonné la dissolution du syndicat de journalistes BAJ et arrêté plus de 20 partisans de la démocratie. En septembre, des militants du syndicat indépendant biélorusse (BITU) et des membres du Congrès biélorusse des syndicats démocratiques (BKDP), affilié à la CSI, ont été arrêtés, placés en détention et soumis à des fouilles par les services de sécurité de l'État.

### **L'OIT a appelé le gouvernement à rétablir les droits des travailleurs**

La Commission d'experts de l'OIT a appelé le gouvernement du Bélarus à rétablir sans délai les droits et libertés des travailleurs. Elle demande instamment au gouvernement de prendre des mesures pour la libération de tous les syndicalistes qui sont toujours en détention et l'abandon de toutes les charges liées à la participation à des actions de protestation pacifiques en 2020 ; de s'abstenir d'arrêter, de détenir et de harceler, y compris par des poursuites, les dirigeants et les membres des syndicats engagés dans des activités syndicales légitimes.

La commission a demandé instamment au gouvernement de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles à l'enregistrement des syndicats, tant en droit qu'en pratique ; de mettre fin aux interférences dans la formation des syndicats, y compris dans les entreprises privées.

### **Arthur Svenssons International Prize for Trade Union Rights**

---

#### **P.-S.**

- Publié par le Réseau Syndical International de Solidarité et de Luttés. 20 avril 2022.  
<https://www.laboursolidarity.org/Arrestation-de-dirigeants>
- Traduction Patrick Le Tréhondat.